

**PA**  
**INFO**

*Bulletin d'information de*



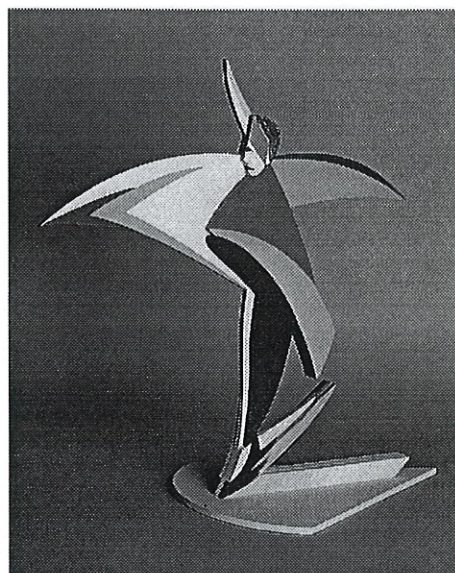
**ASSOCIATION PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES**

1996 - DÉCEMBRE - N° 20



**MÉRITE**

**FRANÇOIS  
CHEVILLAT**



*Votre identité! une réalité... l'A.P.A.R.*

*E d i t o ...*

## *Jeune couple cherche appartement sans cuisine*

Lors d'une récente émission radiophonique, j'ai entendu l'animateur lire une petite annonce inédite découverte dans un journal français :

*« Jeune couple, sans enfant, profession libérale, cherche appartement sans cuisine »*

Questionné, le jeune couple donnait l'explication suivante :

De profession libérale, les deux conjoints partaient très tôt chaque matin pour se consacrer à leur travail et rentraient tard le soir, fatigués par une journée bien remplie, avec seulement un court arrêt à midi pour avaler un sandwich ou une salade, sur le pouce.

En soirée, aucun n'avait envie de préparer un repas élaboré. Le choix culinaire se portait sur un plat pré-cuisiné, le plus souvent congelé, une pizza, un plat préparé en quelques minutes grâce au four micro-onde et ingurgité, sans véritable plaisir, la plupart du temps devant la télévision. Ce jeune couple, sans enfant, (par choix volontaire) était arrivé au constat suivant. Une cuisine représente une surface d'un certain nombre de mètres carrés, ne servant à rien et coûtant cher, d'où cette décision de rechercher un appartement sans cuisine mais répondant à leurs besoins.

Fiction ?

Rien n'est moins sûr !

Un savant personnage analysant la situation et déclarant que les valeurs changent et que les structures doivent être souples, modulables afin de faciliter et de favoriser les changements.

Appliquons cette affirmation à nos installations sportives et réfléchissons un instant.

... ..

Nos patinoires, nos installations récréatives et sportives ont été construites depuis un certain nombre d'années, toutes sur le même modèle, pour offrir à des utilisateurs connus, une infrastructure leur permettant de pratiquer leurs activités selon des règles et des normes précises. Personne, à l'époque, ne s'est soucié de l'aspect permanent, éternel ou éphémère de ces activités.

Dans le cas des patinoires, nous constatons tous une diminution du patinage public et sans réaction de notre part, ce secteur d'activité risque purement et simplement de disparaître.

Les valeurs changent-elles et les adeptes du patinage public désirent peut-être « consommer » une autre activité ?

Mais ce qui me préoccupe le plus, ce sont bien nos structures, les structures de nos installations actuelles. Comment modifier nos structures afin d'offrir une palette d'activités variées et attrayantes ? Nos structures rigides, fixes, limitatives, inadaptées, ne sont-elles pas un « handicap » insurmontable, un frein au changement ?

Nos installations sportives ne vont-elles pas devenir la cuisine inutile et coûteuse de notre jeune couple !

... ..

A la veille de cette nouvelle année, j'aimerais susciter une réflexion positive et constructive afin de rester attentifs à l'évolution et sensibles aux petits changements quotidiens qui se produisent autour de nous.

Et je suis particulièrement optimiste, car ce matin, toujours à la radio, j'ai appris quelque chose de nouveau et d'intéressant sur un petit écureuil vivant à Formose.

*« Ce petit écureuil est un jaloux notoire. Il fait croire aux mâles qui tournent autour de sa femelle qu'il a repéré un chat en poussant un cri d'alarme strident. Amoureux mais pas suicidaires, les séducteurs se taillent la peur au ventre. A la décharge des trouillards, il faut reconnaître que la perspective de se faire manger tout cru peut refroidir les plus ardentes passions ... ».*

Cet esprit de débrouillardise, cette capacité de s'adapter et d'inventer de nouvelles solutions, cette volonté d'aller de l'avant, encore et toujours, voici quelques traits qui caractérisent mes collègues et amis des patinoires romandes.

Connaissant cela, mon année 1997 ne peut être que fertile en projets, riche en promesses, unique et appréciée.

Grâce à vous.

*Pierre Gueissaz*



# **PATI - INFO VOUS PROPOSE :**

## **Mérite François Chevillat**

Suite à une étude exhaustive des candidatures,  
le Comité de votre Association a attribué  
le premier Mérite François Chevillat

## **Séance A.P.A.R. à Lausanne**

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi  
à donner pour chacune des patinoires

## **A G E N D A 1 9 9 7**

Les dates importantes à agender afin de garantir votre présence,  
avec, à la clé, le projet de voyage d'étude et de perfectionnement en France

## **Règlement d'utilisation de la patinoire**

Suite à plusieurs demandes de nos collègues concernant  
le règlement d'utilisation d'une patinoire à  
l'intention du public et des clubs



## AINSI PARLA **SCHMALTZ**

# Le bout du nez

*En règle générale, la perspective humaine est comme un diamant; c'est-à-dire petite.*

**Schmaltz** □

**A**vant d'aller plus loin, il faut préciser qu'il n'y a pas de contraires dans l'univers. «En haut» n'est pas le contraire de «en bas», parce que l'espace infini n'a ni haut ni bas. «Grand» n'est pas le contraire de «petit», parce qu'il existe un continuum sans fin de dimensions. «Chaud - froid», «intelligent - stupide», «amour - haine», «bon - mal», «noir - blanc», etc., etc. Ces charmantes dichotomies sont des inventions de l'homme pour aider son gentil et tendre cerveau à donner un sens à un monde immensément grand et potentiellement complexe. Les contraires n'existent pas dans l'univers; ils existent dans nos têtes.

Cela dit, pourquoi, cet hiver, plus personne ne parle du «réchauffement de la planète», ne se plaint qu'il n'y a «plus de saisons» ou grommelle derrière trois de blanc qu'il n'y a «plus d'hiver». C'est parce que les gens ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Et que leur nez est très court. Ce qui se produit pendant un ou deux hivers sert de base pour le

futur de toute la création. Deux mois de décembre chauds, et nous sommes convaincus que Mère Nature est à la dérive, qu'Elle nous a lâchés. Mais la vérité est que Mère Nature se fiche de nos calculs et de notre logique.



**Paul-André Cadieux: une victime des penseurs à la perspective de souris?**

Elle fait ce qu'Elle veut, et nous, nous macérons dans la machine à laver de l'existence. La planète existe depuis des millions et des millions d'une quelconque mesure de temps — peut-être depuis toujours — et notre façon de dé-

terminer les températures ne prend en compte qu'une toute petite perspective. Nous ne voyons pas plus loin que le bout de notre nez.

J'ai été frappé par le silence fait cette année autour des saisons, parce que, dans l'univers des sports, on peut constater le même phénomène: un, deux, trois matches perdus, et l'entraîneur X ou le joueur Y, ou l'équipe Z sont jugés, condamnés et catalogués. Les titres de la une se font plus grands, les critiques crient plus fort et la merde commence à couler des murs. Et cela juste après quelques matches. (Adieu Ser vette... Adieu Cadieux). Perspective si petite. Le nez qui bouche la vue.

Il m'a été donné de rencontrer, dans le royaume des sports, quelques personnes qui ne se joignent pas au chœur des penseurs à la perspective de souris. Il m'a été donné de rencontrer quelques personnes qui n'entonnent pas le refrain du «refroidissement de la planète» après deux ou trois Noël sans neige. C'est agréable de discuter avec ces gens. C'est juste, ils sont difficiles à trouver.

**Jon Ferguson** □

## *« Mérite François Chevillat »*

La séance de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes du 10 décembre 1996 était importante car figurait à l'ordre du jour l'attribution du premier « Mérite François Chevillat ».

Il est sans aucun doute très utile de rappeler les étapes de la démarche, ainsi que les innovations perpétuelles réalisées au cours de ces dernières années par notre inoubliable collègue.

- *La première page du Pati-Info, avec le logo et le sigle « APAR »*
- *Le concours où il fallait reconnaître cinq personnages croqués dans le Pati-Info No. 9 avec, comme récompense, une plaquette en or*
- *Le sondage sur le contenu du Pati-Info*
- *L'introduction des photos couleurs*
- *Le projet d'une revue illustrée dans laquelle chaque patinoire romande devrait se présenter*
- *Identité romande, le « passeport » permettant d'accéder aux installations romandes*
- *L'Annuaire A.P.A.R., l'outil indispensable pour l'information et la communication entre les patinoires*

*Toutes ces innovations sont l'oeuvre d'une seule personne, notre collègue et ami François Chevillat.*

*Votre Comité a donc pris la décision de créer le « Mérite François Chevillat » à partir du premier janvier 1996, ceci afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.*

***Eligibilité :*** Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maître de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

***Prix :*** Une oeuvre d'art intitulée  
« *Le Patineur* »  
Mérite François Chevillat

***Jury :*** Comité A.P.A.R.  
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le « Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers est jugée insatisfaisante

***Date limite :*** 1er octobre de chaque année  
pour remise des dossiers de candidature



## ATTRIBUTION DU

### « Mérite François Chevillat »

Le Comité de votre Association a étudié, de manière exhaustive, les candidatures susceptibles d'être mises en nomination pour l'attribution du premier « Mérite François Chevillat ».

Le jury, après délibération, a retenu une candidature répondant aux critères d'éligibilité.

La candidature retenue et récompensée est :

« *le groupe de travail* » chargé d'élaborer et de proposer des cours de formation en vue de la reconnaissance du statut de Maître de Glace.

Il s'agit de Messieurs :

- ♣ *Roland BRIAND, de Lausanne-Prilly*
- ♣ *Laurent FROIDEVAUX, de Saignelégier*
- ♣ *Gilbert RACINE, de Neuchâtel*
- ♣ *Jean-René SCHUPBACH, de Monthey*
- ♣ *Cédric PERRIN, de La Chaux-de-Fonds*

Madame **Pierrette Chevillat** remet à chaque lauréat un exemplaire du « Patineur », Mérite François Chevillat.

Le Comité et les participants félicitent chaleureusement ces lauréats et leur souhaitent plein succès pour mener à bien ce projet vital pour les patinoires.

# MÉRITE FRANÇOIS CHEVILLAT

L'artiste RENE MYRHA, (nom emprunté à une rue de Paris où il vécut quelques temps), est l'auteur de notre mérite.

Né à Delémont (Jura), en 1939 sous le nom René Pagnard.

- 1956-1958 Ecole des arts visuels à Bienne
- 1956-1959 de nombreux séjours à Paris où il emprunte son nom d'artiste
- 1960 travaille dans un atelier à Milan en compagnie d'artistes italiens
- 1963 il s'établit à Bâle et pendant 20 ans participe activement à la vie artistique de cette cité
- 1985 depuis cette année là, il vit et travaille dans les Franches-Montagnes aux Breuleux.

Quelques expositions importantes personnelles

- Milan (Galerie Française)
- Paris (Galerie Jacques Massol)
- Bâle (Kunstmuseum)
- Heidelberg
- Chaux-de-Fonds (Musée des Beaux-Arts)
- Zürich (Galerie Palette)
- Bellelay (abbatiale)
- 1992 (monte les décors et costumes de l'opéra Faust de Montpellier)

Différentes expositions collectives à Neuchâtel, Genève, Coire, Berlin, Paris, St.-Ursanne, Tokyo, Venise, Mulhouse, Luxembourg, Santiago, Bruxelles, Locarno.

Quelques oeuvres publiques

Hôpital de Laufon  
Gymnase cantonal de Bâle  
Helvetia-incendie à St. Gall  
Banques Suisses- Zürich  
Bâloise assurances - Bâle  
Hôpital de Delémont  
Banques Suisses à Genève  
Bibliothèque nationale à Paris et de nombreuses autres.

**René Myrha a reçu de nombreux prix.**

**Artiste figuratif, dont ses grandes compositions sont tournées vers l'ivresse de l'espace avec l'envol vers l'inconnu. Chaque toile constitue une scène en soi ou d'étranges personnages nous interpellent de leurs énigmes.**

#### DEMARCHE AVEC L'ARTISTE

Ayant exposé en 1987 au Centre de loisirs, j'ai eu la chance d'avoir gardé des contacts étroits avec l'artiste. C'est pourquoi, lorsque Pierre, notre président, suggéra un mérite en la mémoire de François Chevillat, qui s'éloigne des traditionnelles coupes, médailles ou challenges, j'ai alors pensé à Myrha. Je l'ai rencontré pour lui dépeindre la personnalité de François, homme très attaché à l'association des patinoires romandes, généreux, ayant travaillé énormément pour notre métier (annuaire, carte identité, etc...), voulant toujours aller plus loin et trouver de nouvelles solutions pour l'avenir de notre profession.

Myrha a laissé parler son imagination en créant le patineur. Je laisse maintenant votre esprit s'envoler en l'admirant et en pensant à notre regretté et très cher ami François.

votre dévoué

*Gino*



## AINSI PARLA **SCHMALTZ**

### La condition humaine

*L'ennui, c'est l'œuf que l'idiot pond.* **Schmaltz**

J'aimerais bien comprendre pourquoi beaucoup de jeunes d'aujourd'hui portent leurs pantalons à mi-fesses. On a l'impression qu'ils vont glisser à terre d'un moment à l'autre, laissant ainsi le spectateur éventuel tout à la surprise de découvrir dans toutes leurs variétés les sous-vêtements Calvin Klein ainsi que les réactions — faciales ou corporelles — de celui qui se retrouve les jeans sur les chevilles.

Enseignant à des jeunes d'aujourd'hui, je suis quotidiennement confronté à ces pantalons flirtant avec la gravitation terrestre. Il ne m'a pas encore été donné d'en voir choir un. Mais j'attends.

L'effet recherché reste, pour moi, un mystère. J'imagine que les amateurs de ce type de pantalons tentent d'exprimer un désir latent — ou pas si latent que ça — de se dévêtir et de folâtrer dans les éven-

tuelles délices de la nudité, avec tout ce qu'elles comportent. Chaque pas en avant fait monter la tension. Le déshabillage va-t-il, ou non, commencer? Est-on, oui ou non, à deux doigts du batifolage?

Voilà mon hypothèse prioritaire, bien que, lorsqu'il s'agit de spéculations à propos du cerveau humain, je sois facilement à côté de la plaque. Ce qui est peut-être encore plus fascinant, mais au moins plus certain, c'est de constater à quel point nos vies sont remplies d'attentes que «quelque chose se passe». Comme avec les pantalons mi-fesses. Cette idée m'est venue alors que, dans une demi-stupeur, j'en étais à ma trente-troisième heure d'Euro 96 devant ma télé et que j'attendais toujours un but. Il y en a bien eu un une fois, mais j'avais brièvement quitté mon canapé pour accompagner *Finette* à un de ses lieux d'arrosage de prédilection. J'ai donc manqué le but.

Attendre que quelque chose se passe, voilà ce qui me fait m'accrocher à l'Euro 96. Je sais bien que je suis footballistiquement trop stupide pour comprendre que chaque moment de chaque match offre toutes sortes d'intérêt pour ceux qui connaissent et apprécient la beauté et la complexité de ce sport. Mais moi, je ne comprends rien. J'attends juste les goals. Mes lacunes font que je m'ennuie, mais en même temps que je reste collé à l'écran TV, à attendre que «quelque chose se passe».

Quelque chose me dit que quelque chose là-dedans sent la condition humaine. L'infiniment complexe est partout autour de nous, mais nous sommes juste assez stupides pour nous ennuyer, juste assez stupides pour rester là à attendre que des pantalons tombent par terre ou qu'une balle glisse dans le filet.

Jon Ferguson □

## A MOUTIER

### JOURNEE SPORTIVE SUR GLACE ET TROPHEE FRANCOIS CHEVILLAT

Il n'est plus nécessaire de présenter notre ami François Chevillat, décédé en septembre 1995, puisqu'il a fait l'objet d'une nécrologie dans une l'édition de Pati-Info de décembre 1995. Par ailleurs l'APAR a décerné récemment le Mérite qui porte son nom.

Moutier, sa ville de résidence, pour laquelle il s'est énormément dévoué, se devait de l'honorer. C'est au travers de la Société Coopérative de la Patinoire prévôtoise que l'idée s'est concrétisée. Le Comité administratif a décidé de commémorer sa mémoire en organisant une journée sportive sur glace ainsi que la remise d'un « Trophée François Chevillat ». Celui-ci sera remis annuellement à une personnalité méritante oeuvrant pour la patinoire de Moutier, pour un sport de glace ou à un sportif qui aurait accompli une performance particulière.

Concernant la création du trophée nous avons fait appel à M. Arno Hassler, artiste habitant Crémines. Nous souhaitons une oeuvre attrayante, unique, d'un esthétisme particulier, traitant du thème de la patinoire et pouvant être reproduit tout en restant original. Le sculpteur a surmonté toutes ces contraintes. Il a photographié un point précis de la dalle et fixé le cliché, grandeur nature, sur une plaque imitant la dalle béton et surmonté d'une couche de Plexiglas qui représente l'épaisseur de la glace. Cet objet de 20 cm sur 20 cm représente donc un morceau de patinoire. A l'endroit précis de la photo un carré jaune, qui sera visible durant toute la saison, a été peint. Cette dualité, objet et présence symbolique ont définitivement séduit les membres du Comité pour fixer leur choix.

#### La journée du souvenir a eu lieu le samedi 19 octobre 1996

Un comité ad hoc a mis sur pied une journée sportive sur glace qui a débuté à 8 h du matin déjà par un tournoi de hockey sur glace réunissant 8 équipes régionales de 3ème et 4ème ligue. Le Club des Patineurs s'est associé à cette journée. Il a organisé des jeux sur glace pour la population ainsi que présenté des exhibitions par des jeunes patineuses du Club. Cette journée s'est déroulée dans un esprit sportif remarquable.

Les équipes suivantes ont été récompensées: HC Moutier II (1ère), CP Court II (2ème), et HC Crémines (fair-play).

La remise du trophée a eu lieu lors d'une brève cérémonie qui a réuni, sur la glace, les membres du Comité, les organisateurs, le représentant de la Municipalité de Moutier ainsi que MM Pierre Gueisaz et Gino Crocci, délégués de l'APAR. Pour cette première édition le trophée a été remis à Mme Pierrette Chevillat qui a, durant de nombreuses années, secondé et soutenu son mari dans son action en faveur de notre patinoire. A travers elle, cette récompense rejaillit sur toutes les personnes qui ont, dans l'ombre, oeuvré et oeuvrent encore pour que notre jeunesse puisse pratiquer des sports de glace.

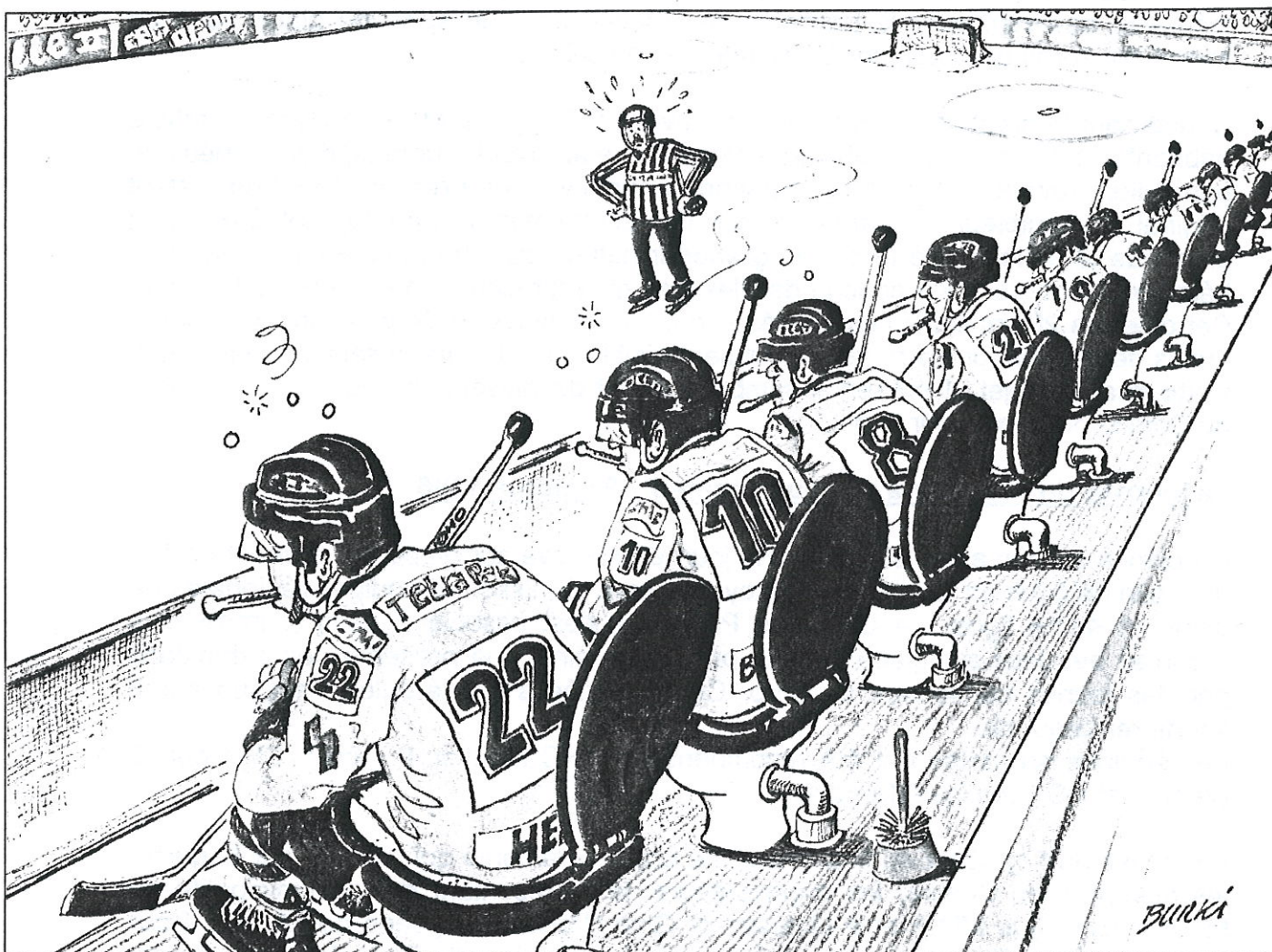
Dores et déjà nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition.

**PATINOIRE PREVOTOISE**  
R. Stegmüller - Président



# Fribourg Gottéron: luttes intestines pour un tartare

Après les joueurs, c'est au tour des dirigeants de s'aliter. Une salmonelle pernicieuse contribue à anéantir les ultimes sursauts d'orgueil du hockey fribourgeois.



Mardi dernier, joueurs et comité du HC Gottéron au complet dégustaient un steak tartare dans un restaurant de la ville de Fribourg. Offert par qui? Par les sponsors du club, soucieux de rendre à des sportifs défaillants l'énergie qui leur a fait défaut jusqu'ici en championnat. Las! de sournoises salmonelles avaient lâchement assaisonné la roborative pitance.

Et ça a été l'hécatombe: 14 joueurs hors d'état de nuire, et voilà que le comité s'alite lui aussi! Comment défendre l'honneur du club quand on sait qu'une salmonellose se traduit par diarrhées et vomissements? Dans dix jours, quand tout le monde sera rétabli, il va falloir tenter de réviser le calendrier des matches.

Ça promet d'être sportif. \_\_\_\_\_



Séance A.P.A.R.

Lausanne - Mardi 10 décembre 1996

Présents :

SAIGNELEGIER	CROCI Gino
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LAUSANNE	ROBERT Yves
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
MEYRIN	VERMESSE Bernard
MEYRIN	DUPERRIER Robert
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
SION	CHAVAZ Nathalie
SION	LOCATELLI Antoine
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
LE LOCLE	MATILE Laurent
FRIBOURG	PELLETIER Gaston
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
MOUTIER	JOBIN Maxime
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
VERBIER	BERGUERAND Patrice
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
LEYSIN	GERBER Jean-Marc
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
NENDAZ	FOURNIER Fabien
MORGES	REGAMEY Philippe
MORGES	JULMI Samuel
VALLEE DE JOUX	MASSON Jacques
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
NEUCHATEL	RACINE Gilbert
GENEVE/Vernets	GELMINI Pierre
FLEURIER/Val Travers	JEANNET Jacques
LUGANO	BECUCCI Manuela
AJOIE/PORRENTROY	AUBRY Marcel

Excusé : Delémont

Invités :

Moutier	Chevillat Pierrette
	Bauman Jean et Mme

En préambule, le Comité présente une nouvelle patinoire, **Lugano**, représentée par Manuela Becucci. Il présente également la nouvelle déléguée de Sion, Nathalie Chavaz.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces nouvelles collègues et chaque patinoire est à disposition pour des informations ou des rencontres si nécessaire.

## **Ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

### **1. Information concernant la nouvelle structure S.P.A.S. - A.P.A.R.**

Daniel Piller donne toutes les informations au sujet de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société des Patinoires Artificielles Suisses qui s'est déroulée à Berne, le 20 novembre 1996. Il rappelle que le thème de l'Assemblée était la séparation de la S.P.A.S. en deux sections linguistiques distinctes indépendantes, avec les mêmes bases légales, mais des budgets et comptabilités séparés. Il ressort clairement que le type de fonctionnement de l'A.P.A.R. est efficace et que nos collègues de Suisse alémanique vont s'en servir comme base de référence à l'avenir.

Les activités telles que la Conférence des Directeurs et les cours de maîtres de glace sont maintenues. Vous trouverez en annexe le modèle de fonctionnement retenu sous la forme d'un organigramme.

Daniel Piller précise que cette décision de créer deux sections distinctes a été acceptée par 22 voix pour et une contre. La décision finale interviendra lors de la prochaine Assemblée de la S.P.A.S., à Morges, le 26 juin 1997.

Le partage de la « fortune » de la S.P.A.S. devrait respecter la proposition suivante :

Fortune S.P.A.S. :	Fr. 45'000.--
Suisse-allemande :	Fr. 20'000.--
Suisse romande et Tessin :	Fr. 10'000.--
Comité central S.P.A.S. :	Fr. 15'000.--

Suite à la détermination de ces décisions, la cotisation unique des patinoires romandes sera versée à la section française de la S.P.A.S., soit l'A.P.A.R. actuelle.

### **2. Annuaire A.P.A.R.**

De très nombreux changements sont intervenus dans la plupart des régions romandes et les informations actuelles dans l'annuaire sont erronées. Au risque de se répéter, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pouvant qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information.



Claude-Alain Henrioud, le nouveau responsable de l'Annuaire signale qu'actuellement 16 patinoires ont retourné leur feuille mise à jour et que 18 sont à venir...

Merci de communiquer vos derniers changements et de transmettre votre feuille spécifique au plus tard le 15 janvier 1997 à

Claude-Alain HENRIOUD  
Patinoires du Littoral  
4, Quai Robert-Comtesse  
2000 Neuchâtel

Aussitôt que l'Annuaire sera complété, un exemplaire sera envoyé à Lugano, Genève/Les Vernets et Thônex.

### **3. Identité romande**

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Toute modification concernant le détenteur d'une carte est à signaler et à transmettre à Claude-Alain Henrioud, à Neuchâtel.

### **4. Reconnaissance de la profession de maître de glace**

Gino Croci dresse le bilan du cours de maîtres de glace qui s'est déroulé à Saignelégier les 23 et 24 mai 1996. Une quarantaine de participants étaient présents afin de suivre le programme proposé par le groupe de travail composé des maîtres de glace suivants :

- Laurent Froidevaux, de Saignelégier
- Cédric Perrin, de La Chaux-de-Fonds
- Jean-René Schupbach, de Monthey
- Gilbert Racine, de Neuchâtel
- Roland Briand, de Lausanne/Prilly

Pour rappel, il semble utile de répéter que, pour le groupe de travail, la question prioritaire et fondamentale est de définir le profil du maître de glace qui va être engagé dans les patinoires ? Comment ce maître de glace va-t-il faire face à des situations problématiques et y apporter des solutions ?



Le groupe de travail doit proposer une série d'objectifs afin que l'acquisition de ces connaissances dote le futur maître de glace d'aptitudes lui permettant d'être efficace et fonctionnel et surtout reconnu par le biais d'un « certificat de service ».

Roland Briand informe que quatre patinoires seulement ont transmis des propositions de sujets à traiter pour le cours de 1997. Il annonce que le groupe de travail se réunira au mois de janvier 1997 afin de réfléchir sur le contenu du prochain cours.

Toutes les suggestions sont les bienvenues, au plus tard le 15 janvier 1997.

Fabien Fournier nous annonce que NENDAZ organisera le prochain cours de maîtres de glace, les 24 et 25 avril 1997, et que le programme du cours sera envoyé aux patinoires dans le courant du mois de février 1997.

### Certificat de service

Ce document dont nous vous avons déjà parlé pose un certain nombre de problèmes techniques quant à sa réalisation.

Ce certificat de service incluant les cours suivis sera remis à chaque participant. Il représentera, pour chaque maître de glace, un catalogue de références quant à son niveau de formation et/ou de perfectionnement. Il reste à définir ou à préciser le niveau d'exigence pour obtenir l'attestation du cours suivi, ainsi qu'un label de qualité. Cet aspect sera analysé prochainement.

### **5. Pati-Info, décembre 1996**

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 23 décembre 1996. Les patinoires concernées par la parution d'articles dans les journaux peuvent nous communiquer l'information. Le Pati-Info No. 20 risque d'être « maigrichon » alors vite, donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

### **6. L.S.H.G. - Convention 1996-1997**

Gino Croci rappelle qu'une convention concernant l'organisation des matches des catégories Espoirs - Juniors - Novices - Minis - Moskitos - Piccolos - Bambinis, a été signée le 13 juin 1996 entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande) et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes. Cette convention est valable pour la saison 1996-1997 et une rencontre d'évaluation est prévue au printemps 1997, date à préciser ultérieurement. Une copie de la convention figure en annexe.

Yves Robert demande si la L.S.H.G. a transmis la correspondance, la convention, ainsi que les modalités liées à l'horaire du passage des surfaceuses selon la catégorie de jeu et ce, à tous les clubs de hockey sur glace ? Une vérification sera faite auprès de la L.S.H.G.

Il est important de relever que chaque patinoire doit informer « ses » clubs et qu'elle doit afficher ces documents sur le panneau du club, dans le local des arbitres et auprès des chronométreurs.

Rechercher une relation harmonieuse entre la L.S.H.G. et les patinoires.

## **7. Assemblée Générale A.P.A.R. 1997**

Dans le cadre des nouveaux aménagements de la Patinoire de La Chaux-de-Fonds, Daniel Piller nous propose de tenir notre Assemblée Générale chez lui.

Elle aura donc lieu à **La Chaux-de-Fonds**, le **mercredi 28 mai 1997, à 10 h.00.**

Sortez vos agendas et réservez la date !

## **8. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. 1997**

Le Comité de l'A.P.A.R. a retenu une destination susceptible d'intéresser suffisamment de participants pour la mise sur pied du voyage d'étude et de perfectionnement 1997.

Le projet retenu est le « Futuroscope » de Poitiers, une escapade de 3-4 jours avec au programme la visite du Futuroscope et une rencontre avec un administrateur responsable de la gestion du site, l'aménagement, l'entretien et le choix des nouvelles attractions. Une rencontre professionnelle qui nous permettrait de nous familiariser avec un type de gestion spécifique et peu connue chez nous. En plus de la visite du Futuroscope, le voyage serait complété par la visite d'un Château de la Loire (une cave pour les amateurs éventuels...) et d'une installation sportive à identifier.

Les dates retenues par les participants de la séance sont du **17 au 20 avril 1997**. Votre Comité va procéder aux démarches habituelles afin de vous proposer des conditions les plus favorables possibles. Le voyage ne pourra se dérouler qu'avec un minimum de quinze participants. Des informations plus précises dans le courant du mois de février 1997.

## **9. Attribution du Mérite François Chevillat**

Le Comité de votre Association a étudié, de manière exhaustive, les candidatures susceptibles d'être mises en nomination pour l'attribution du premier « Mérite François Chevillat ».



Le jury, après délibération, a retenu une candidature répondant aux critères d'éligibilité :

la candidature retenue est le « groupe de travail » chargé d'élaborer et de proposer des cours de formation en vue de la reconnaissance du statut de maître de glace.

Il s'agit de Messieurs :

- Laurent Froidevaux, de Saignelégier
- Roland Briand, de Lausanne-Prilly
- Gilbert Racine, de Neuchâtel
- Jean-René Schupbach, de Monthey
- Cédric Perrin, de La Chaux-de-Fonds

Madame Pierrette Chevillat remet à chacun un exemplaire du « Mérite François Chevillat ».

Le Comité et les participants félicitent chaleureusement ces lauréats et leur souhaitent plein succès pour mener à bien ce projet vital pour les patinoires.

## **10. Divers**

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer :

- *Eric Jean-Mairet, Les Ponts-de-Martel*

Au sujet de la L.S.H.G., le club peut recevoir un rapport émanant de la L.S.H.G. concernant les installations de la patinoire. Le club local peut recevoir un avertissement recommandé accompagné d'une amende.

La patinoire, responsable des installations, n'est pas au courant, car elle ne reçoit pas de copie du rapport ? Le seul interlocuteur de la L.S.H.G. est le club ? La L.S.H.G. peut-elle faire parvenir une copie du rapport à la patinoire ?

- Peut-on préciser et clarifier la période de glace mise à disposition pour l'échauffement des arbitres ?

- Le Club local doit mettre la glace à disposition une heure avant le début d'un match ? Est-ce possible de clarifier et de préciser ?

Ces points devraient être inclus dans la convention L.S.H.G. - A.P.A.R., saison 1997-1998.

- En cas d'interruption de courant, donc de panne d'éclairage, la L.S.H.G. peut-elle préciser la « durée » de la panne autorisée par les arbitres et l'équipe adverse ?



- La convention entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. concernant l'organisation des matches peut-elle prendre en compte les spécificités de la 1ère et 2ème ligue ?

Le Comité propose d'inscrire ces points à l'ordre du jour de la séance « bilan » entre la L.S.H.G. et les Patinoires.

### **Commentaires des différentes patinoires**

#### ***Les Ponts-de-Martel :***

Fonctionne bien avec du bénévolat. La sécurité « ammoniac » n'est pas résolue, coûts trop élevés.

#### ***Vallée de Joux :***

Tout fonctionne bien. Se propose pour organiser le cours de maîtres de glace 1998.

Organisation de match exhibition LNA ou LNB - Coût Fr. 3'000.--, contacter Vallée de Joux.

#### ***La Chaux-de-Fonds :***

Transformations de la patinoire terminées.

Visite lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 1997.

#### ***Grand-Lancy :***

Ouverture retardée pour raison financière

#### ***Morges :***

Beaucoup d'efforts pour animer la patinoire. Public ne répond pas.

C.M. Hockey sur glace Juniors moins de 20 ans : décembre 1996

#### ***Le Locle :***

Beaucoup de neige - matches annulés et nouvelles dates à trouver

#### ***Genève/Les Vernets :***

C.M. Hockey sur glace - Juniors moins de 20 ans : décembre 1996

Grosse organisation pour Genève et Morges.

#### ***Lausanne :***

Départ Star-Lausanne à Malley. Plus de matches « Juniors » à Lausanne.

Mouvement Juniors regroupé. 4 clubs : 1 mouvement « Juniors ».

#### ***Monthey :***

Problème OPAM... ? Surveillance par administration cantonale

#### ***Lugano :***

Patinoire communale (nouveau)

Planning glace complet, 2 pistes, 7 jours/semaine, 07 h.00 - 24 h.00

#### ***Fleurier :***

Ammoniac en ordre.

**Nendaz :**

Nouvel investissement 1'000'000.--. Tennis - buvette - vestiaires suite aux problèmes d'ammoniac.  
Construction d'une nouvelle salle de 250 m2.

**Neuchâtel :**

Reconnaissance de la profession de maître de glace.  
Dossier prioritaire. Attend des nouvelles de toutes les patinoires.  
Manifestations : La nuit de St-Pétersbourg, spectacle sur glace  
Championnat Suisse de football en salle.

**Lausanne/Prilly :**

Nouvelle salle, problème d'ammoniac. Plaque de fixation de la bande touche les tuyaux d'ammoniac. Difficile de pomper, retirer l'ammoniac pour procéder aux réparations.

**Verbier :**

Souhaite quelques jours de pluie et beaucoup d'utilisateurs à la patinoire  
Problème budgétaire et difficultés d'entretenir les installations.

**Leysin :**

Beaucoup de neige - hiver s'annonce bien, pas de problème.

**Fribourg :**

Projet deuxième piste d'ici deux ans.

**Sion :**

Deuxième patinoire en 1998, surtout pour les écoles.

**Porrentruy :**

Patinoire municipale. Pas de problème actuellement.

**Tramelan :**

Tout va bien, rien à signaler.

**Moutier :**

Création d'un « Mérite François Chevillat » à Moutier.  
L'A.P.A.R. permet de créer de bons contacts.  
Le programme « Agenda Sport » est-il bientôt fonctionnel ?  
(Le Comité suit le dossier).

**Thônex :**

Crédits votés. Bon espoir que la construction commence prochainement.  
A.P.A.R. : achats groupés ? Centrale d'achats ?

Les patinoires concernées doivent transmettre toutes les informations utiles auprès de vos collègues de Thônex.

**Saignelégier :**

Au sujet des manifestations de fin d'année, peu de public, pas de bénéfice. Abandon des manifestations et attendre que le public se manifeste.

## Salle de sport-spectacle

Pierre Gueissaz donne toute l'information au sujet de la démarche de la recherche de financement jusqu'à la réalisation de la salle de sport-spectacle à Malley, financée à 100% par les collectivités publiques et par les investisseurs privés. Devisé à Fr. 4'500'000.--, le budget a été respecté et la salle sera terminée pour les Championnats du Monde de Patinage Artistique au mois de mars 1997. Une visite des lieux permet à chacun de découvrir cette nouvelle installation.

Un dossier complet fera l'objet d'une partie d'un futur numéro du Pati-Info.

Séance levée à 12 h.45.

Lausanne-Malley, décembre 1996

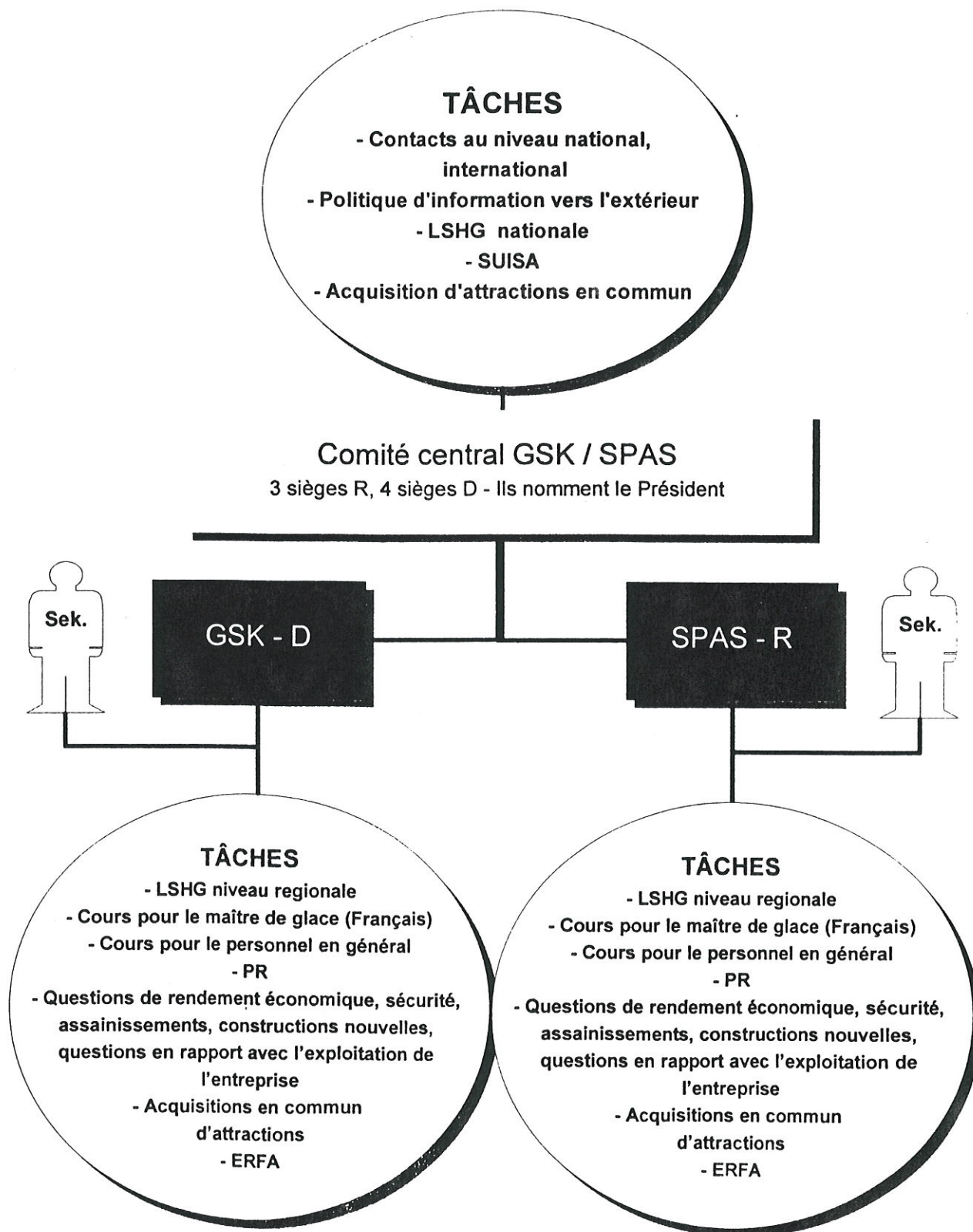
Le rapporteur : Pierre Gueissaz





# Modèle

Association avec 2 sections indépendantes avec les mêmes bases légales,  
mais des budgets et comptabilités séparées





ASSOCIATION PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES

p.a. Monsieur Pierre Gueissaz  
Président  
Centre Intercommunal  
de Glace de Malley SA  
14, rue du Viaduc

1008 PRILLY

A LA LSHG  
M. Roland PELLETIER  
Président Ligue régionale romande  
Case postale 292  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Saignelégier, le 13 juin 1996

## Organisation des matches des catégories Espoirs JUNIORS - NOVICES - MINIS - MOSKITOS - PICCOLOS - BAMBINIS

### CONVENTION

Entre la LSHG région romande et l'Association des patinoires artificielles de Suisse romande.  
D'un commun accord, il est convenu ce qui suit :

1. Juniors et Novices A1/A2 restent inchangés.
2. Novices B, Minis A1/A2, Moskitos A1/A2, durée des matches de 3 x 20 minutes avec un temps maximum de 2h15.  
  
L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.  
  
Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.
3. Les arbitres prennent la décision d'arrêter le match après 2h15. Le chronométreur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométreur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
4. Le mode de championnat à deux vitesses est poursuivi à titre d'essai.
5. La LSHG autorise les patinoires à planifier le début de matches des ligues actives en semaine jusqu'à 21h15.
6. La LSHG accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires sans compensation.
7. Le nombre de passages de la surfaceuse dans les différentes catégories de jeux fait l'objet du plan annexé.

Pour accord : LSHG  
Région romande  
Roland PELLETIER

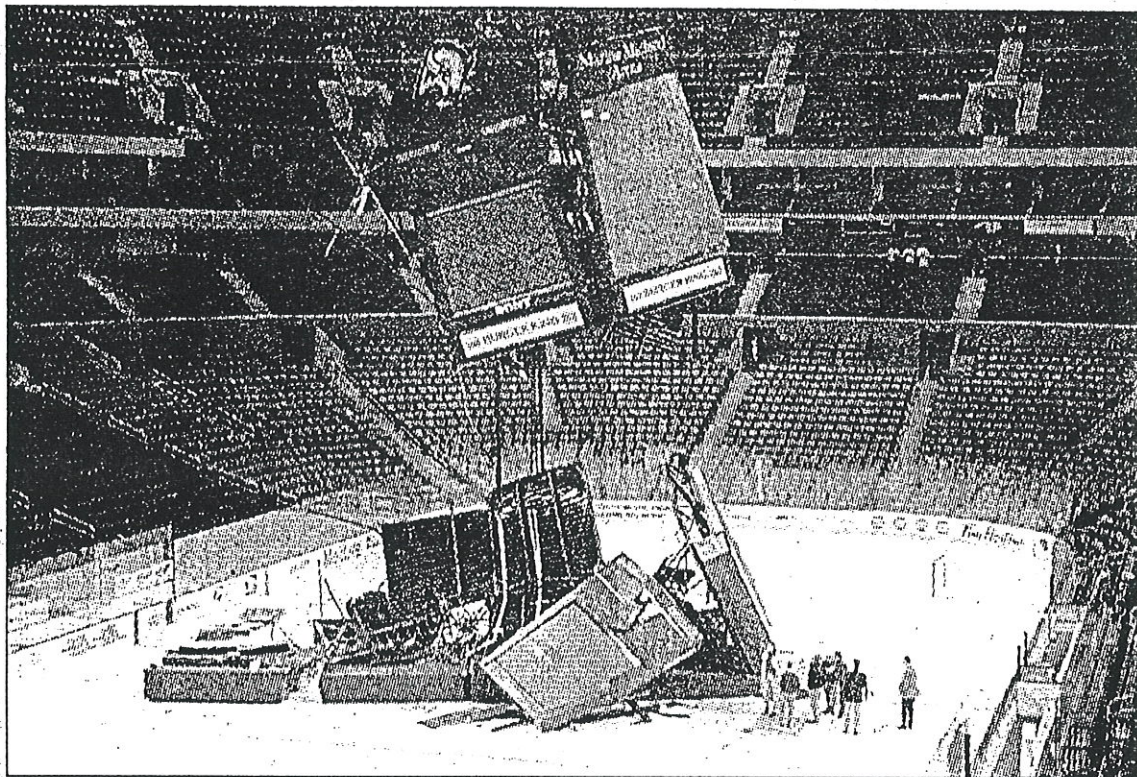
APAR  
Patinoires artificielles  
Pierre GUEISSAZ

# Matchés de championnat LSHG - Espoirs

## Passage des surfaceuses

Catégorie de jeu	Echauffement		Tiers-temps		Temps de jeu	Temps nécessaire
	Avant	Après	1er	2ème		
Juniors	Elite A/B	oui	oui	oui	3 x 20 mn	60 mn
	A1	oui	non	oui		30 mn
	A2/B	oui	non	oui		30 mn
Novices	A1/A2	oui	non	oui	3 x 20 mn	30 mn
	B	oui	non	oui	3 x 20 mn (max. 2h15)	30 mn
Minis	A/B	oui	non	oui	3x 20 mn (max. 2h15)	25 mn
Moskitos	A	oui	non	oui	3 x 20 mn (max. 2h15)	25 mn
	B	oui	non	oui	3 x 15 mn	25 mn





# **Brise-glace à Buffalo**

**L**e match de NHL entre les Buffalo Sabres et les Boston Bruins aurait pu tourner au drame. Dans la toute nouvelle Marine Midland Arena de Buffalo, on avait monté une gigantesque sonorisation, installée au-dessus de la pendule de score. Malheureusement, l'ouvrage (3,5 millions de francs suisses) s'est écroulé sur la glace, tombant d'une hauteur de 15 mètres. L'accident a eu lieu samedi soir, entre l'échauffement des joueurs et le match! Ce dernier a évidemment été renvoyé. Personne n'a été blessé. — (LeMatin - Reuter)

# **PATI-INFO VOUS INFORME :**

## **Les dates importantes pour 1997**

A agender et surtout à être présent

## **La séance L.S.H.G. - A.P.A.R.**

Le bilan de la saison 1996-1997,  
les points forts, les points faibles, votre évaluation et vos  
propositions pour la nouvelle saison.

Préparez-vous !

Séance prévue au début du mois de mai.

Date à préciser ultérieurement.

## **Assemblée Générale de la S.P.A.S.**

Une décision historique le 26 juin, à Morges  
où chaque patinoire se doit d'être présente  
et active durant les débats.



## **DATES IMPORTANTES 1997**

<b>17-18-19-20 avril</b>	<b>Voyage d'étude et de perfectionnement Futuroscope - Poitiers</b>
<b>24 et 25 avril</b>	<b>Cours de Maîtres de Glace à Nendaz</b>
<b>28 mai</b>	<b>Assemblée Générale A.P.A.R. à La Chaux-de-Fonds</b>
<b>26 juin</b>	<b>Assemblée Générale S.P.A.S. à Morges</b>
<b>1er octobre</b>	<b>Date limite de l'envoi des dossiers <i>- Mérite François Chevillat</i></b>



# Patinoire Inauguration des installations rinnovées

Tout le monde le sait: depuis l'ascension du HCC en Ligue nationale A, les installations de la patinoire des Mèlèzes ont subi un lifting pour être à la hauteur de l'ambition du club local et répondre aux exigences de sécurité et de confort de la Ligue suisse de hockey. Le Conseil général n'a pas chipoté pour accorder le crédit nécessaire et hier, les élus étaient invités à visiter les lieux. Une petite cérémonie a marqué l'inauguration officielle; cela en préambule du match contre Ambri-Piotta que les joueurs chauds-de-fonnières, galvanisés, ont emporté (3 à 2).

Irène Brossard

En président de ville doublé d'un amateur de hockey, Charles Augsburger a retracé l'histoire passée et récente de la patinoire. Construction en 1953, pose d'une couverture en 1969 (le HCC était champion suisse), nouveau toit en 1983, puis attentisme prudent même si certains équipements laissaient à désirer. L'ascension de mars dernier a balayé tous les atermoiements. La rénovation et l'agrandissement des tribunes devenaient indispensables et rapidement. Le 1er avril déjà, le président du club, Marc Monnat, était dans le bureau du président de la ville pour discuter le coup. Plans et devis ont été consignés dans un rapport urgent et le 30 mai le



Petits mais déjà talentueux: ils ont ouvert le match de cette journée inaugurale de la patinoire des Mèlèzes.

photo Leuenberger

Conseil général fraîchement élu acceptait, à l'unanimité et dans l'enthousiasme, un crédit de 3 050 000 francs.

Les travaux ont été menés avec diligence et, Roland Pelletier, architecte et passionné de hockey, était aussi un homme heureux. Qui a été bien entouré pour relever ce véritable défi. Trente-cinq entreprises, essentiellement de la ville, ont œuvré sur ce chantier; au plus fort des travaux, une quarantaine d'ouvriers s'y affairaient journellement. certains ne re-

chignant pas à travailler le soir et le samedi pour terminer à temps.

Quant à Marc Monnat, président du HCC et, en l'occasion, représentant du Club des patineurs, il a remercié les conseillers généraux «pour le bel outil mis à disposition, permettant de faire valser les abeilles aux Mèlèzes». Un merci aussi à la police locale et à son commandant, mis également sur la brèche.

«Vous avez pensé à nos jeunes» a dit encore le

président. Effectivement, ces installations sont au service de tous, clubs de hockey de toutes catégories, Club des patineurs et public. D'ailleurs, ce sont les minis qui, hier, ont offert un avant-match fort applaudi, les supporters vibrant comme pour leurs idoles. Francis Matthey, conseiller d'Etat, n'a pas manqué cette partie et la victoire qui a suivi, tout comme le chef du Service cantonal des sports.



RELANCE



Le Centre Molson paiera-t-il des dividendes ?  
Marque-t-il le début d'un renouveau pour la métropole ?

# L'effet Forum et l'avenir de Montréal

PAR MARTINE DEMANGE

**A**près une semaine de célébrations, de déménagement et d'interviews enfilées les unes derrière les autres, Ronald Corey est fatigué, mais content. Et le président du club de hockey Canadien et du tout nouveau Centre Molson a de quoi l'être. Les félicitations fusent de partout, de Toronto à Chicago, en passant par Montréal et Québec: le «nouveau Forum» est beau, techniquement parfait, idéalement situé au cœur de la ville et de son réseau de transport et n'a pas coûté un sou aux contribuables. Ronald Corey est de plus persuadé qu'il sera rentable pour Montréal. C'est, dit-il, une puissante locomotive qu'il vient d'attacher à l'ancienne gare Windsor. Une locomotive pour le tourisme

d'affaires et de villégiature, vocation évidente de Montréal.

### *La construction du Centre Molson aura-t-elle un effet d'entraînement économique pour Montréal ?*

J'ai déjà reçu des appels de gens d'affaires enthousiasmés, qui réalisent désormais ce que les gens veulent: du travail d'abord. On a créé au Centre 350 emplois de plus qu'au Forum — à contrat, temporaires ou à temps plein —, mais aussi une relance, un dynamisme.

C'est incroyable qu'on ait laissé tomber Montréal comme on l'a fait, alors que toute l'économie du Québec en dépend! Il faut que la ville soit pleine de projets, que les entreprises s'engagent. On a assez compté sur les gouverne-

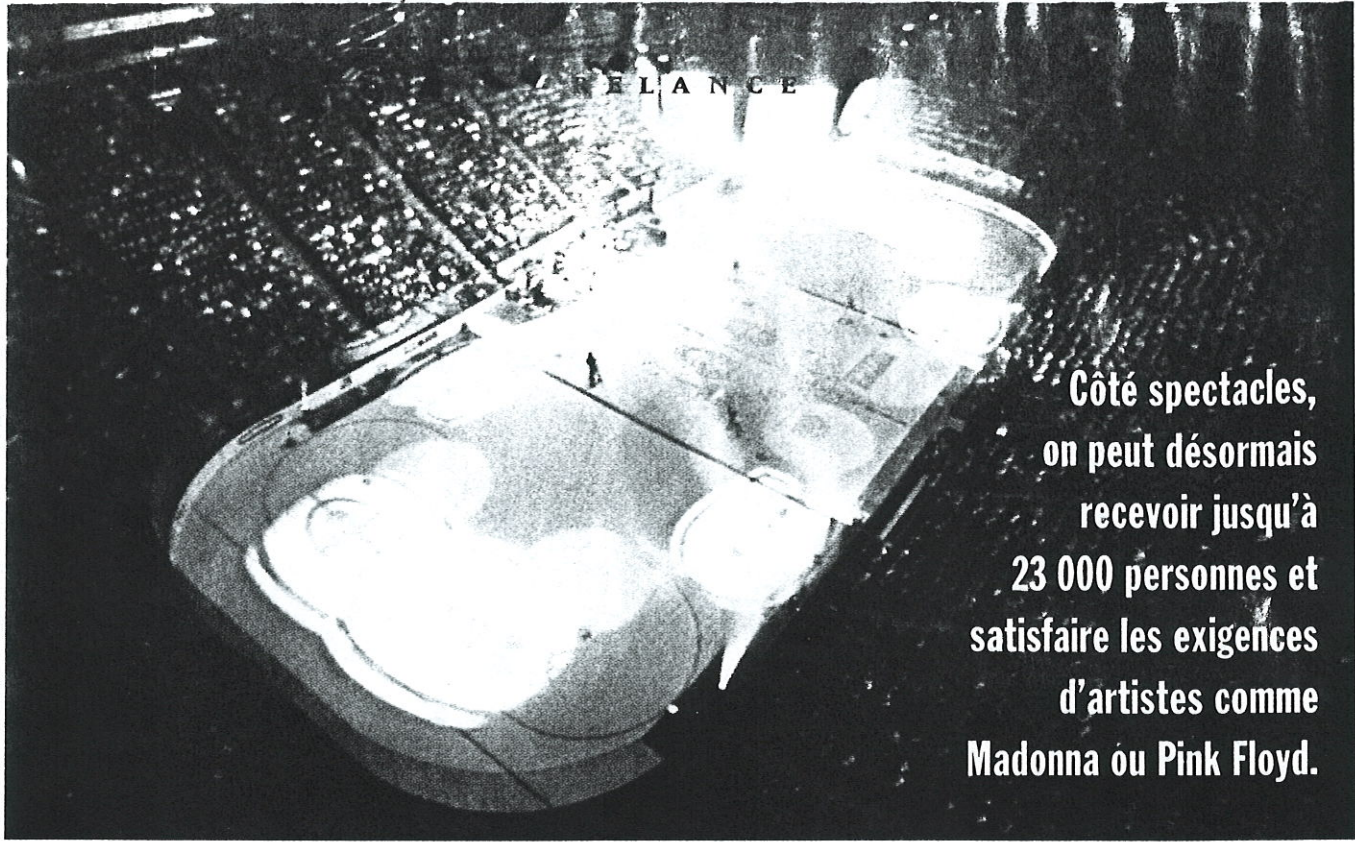
ments; on voit le résultat. Leur rôle, c'est de faciliter l'activité du secteur privé. Los Angeles ou New York peuvent peut-être se permettre d'être des enquiquineurs... mais j'aimerais qu'on dise de Montréal que c'est l'endroit où il est le plus facile de faire des affaires et de lancer des projets, qu'on y encourage l'investissement. Qu'un entrepreneur n'y a pas besoin de quatre avocats, deux notaires et 12 secrétaires pour s'en sortir! Un vrai partenariat entre les divers paliers de gouvernement éviterait les chicanes qui causent des délais, des pertes d'argent.

Il y a des forces énormes à Mont- ▶

**Ronald Corey est content. Tout le monde lui dit que c'est une réussite totale.**



F E L A N C E



**Côté spectacles,  
on peut désormais  
recevoir jusqu'à  
23 000 personnes et  
satisfaire les exigences  
d'artistes comme  
Madonna ou Pink Floyd.**

réal et au Québec, des domaines qui vont bien et dont on ne parle pas assez : Bombardier, l'industrie pharmaceutique, les télécommunications, etc. On a aussi le deuxième port en importance pour les conteneurs : il faut l'élargir, améliorer le transport routier. Et il y a le tourisme.

**Qui, selon vous, est loin d'être suffisamment exploité...**

Et comment ! Montréal devrait regorger de touristes, être reconnue mondialement comme une destination de première classe. Le Forum a joué son rôle, le Centre Molson le fera mieux encore. Tout a été pensé pour en faire un lieu d'attraction touristique 365 jours par année. Facile d'accès, en plein centre-ville. C'était la condition de base pour que l'opération soit rentable, pour nous comme pour Montréal. La première semaine, il y est venu 63 000 personnes en trois soirs. Ça fait du monde en ville, qui dépense de l'argent, met de la vie et de l'animation. Pas comme à Cleveland, Détroit ou Chicago, où, dès 18 h, les rues se vident et où, dans les grands hôtels, on prévient les hommes d'affaires qu'il est dangereux de sortir le soir.

**Le tourisme d'affaires, c'est ce que vous visez tout particulièrement ?**

Oui. On a doublé le nombre de loges et on a ajouté 2500 billets de saison, ce qui permettra aux entreprises, petites et grandes, d'inviter un plus grand nombre d'hommes d'affaires de passage. Le hockey du Canadien, les visiteurs en redemandant, qu'ils viennent du Japon ou

des États-Unis. Côté spectacles, on peut désormais recevoir jusqu'à 23 000 personnes et satisfaire les exigences d'artistes comme Madonna ou Pink Floyd. Ou, au contraire, organiser sans problème l'espace pour des shows plus intimes. On prévoit la tenue de 150 à 175 spectacles par année, soit une augmentation de 25 %. Il y aura aussi des spectacles familiaux, très appréciés des Américains, en particulier ceux du Vermont et du New Hampshire, pour lesquels Montréal est plus près que Boston. C'est un atout également pour le Palais des congrès : il a déjà obtenu, par exemple, la tenue du congrès des Lions, en partie grâce à l'ouverture du Centre Molson et à la collaboration que nous leur avons apportée.

Il faut féliciter les gens du Festival international de jazz de Montréal, du Festival Juste pour rire, du Cirque du soleil, Céline Dion et René Angélil, etc., qui font énormément pour la promotion de la ville. On a des musées remarquables, le Vieux-Montréal... Mais il reste beaucoup à faire.

Une ville, ça se planifie sur 25 ans. Prenez Boston, qui a montré au monde comment gérer le développement harmonieux d'une grande cité. Il faut de l'enthousiasme, de la passion, restaurer ce qui mérite de l'être, la cathédrale par exemple (l'évêque de Montréal est un ami et je l'aide à collecter des fonds). On pourrait faciliter la vie à un promoteur et lui demander, en échange, une certaine somme d'argent pour la restauration d'édifices historiques ou l'amélioration du paysage urbain.

**Les avantages du Centre Molson sur l'ancien Forum sont-ils suffisants pour rentabiliser un investissement de 230 millions de dollars ?**

On a fait les calculs dès le départ : il n'était pas question qu'un tel investissement ne soit pas rentable à moyen et à long terme, même si, au moment où la décision a été prise, les présentes difficultés économiques étaient moins évidentes. Ainsi, les tours de bureaux prévues à l'origine ne seront probablement pas construites pendant ma présidence. Mais une fois embarqués, on a persévéré. C'est, de la part de Molson, un remarquable témoignage de confiance dans l'avenir de Montréal et du Québec. Ce n'est pas nouveau : la famille est ici depuis 210 ans et, s'il fallait dresser la liste de ses contributions à la vie culturelle et économique de Montréal, elle s'étendrait jusqu'à Saint-Hyacinthe !

**Le Centre Molson a été réalisé entièrement par des Québécois. C'était voulu ?**

Oui, même si cela a coûté un peu plus cher. On voulait développer une expertise et on a étonné toute l'Amérique du Nord. Des Américains sont venus voir et il est possible que notre équipe d'urbanistes, d'architectes et de designers puisse exporter son savoir-faire aux États-Unis. Hommes ou femmes (en nombre égal), ils s'attaquaient pour la première fois à ce genre de projet et, parce qu'ils n'avaient pas d'idées préconçues, ils ont su être novateurs et faire l'admiration des experts. Tout le monde dit que c'est une réussite totale. ◀

PAUL CHASSON / CANAPRESS



# Centre Molson de Montréal

## Une pluie de critiques

**La nouvelle patinoire des Canadiens de Montréal ne fait pas l'unanimité au sein de la population. Mais pour un Européen, elle est belle et bien le nouveau temple du hockey au Canada.**

Le Centre Molson, superbe patinoire de 21'361 places assises, n'est pas encore rentré dans le quotidien des Québécois. En demandant notre chemin du côté du Vieux-Port, une dame nous a répondu:

«Ah! vous désirez vous rendre au nouveau Forum». Symptomatique d'un état d'esprit, le Forum de la rue Sainte-Catherine restera toujours dans le cœur des autochtones. «L'emplacement du Centre Molson a été très mal choisi. Ce quartier de la ville foisonne d'activités, alors que la rue Sainte-Catherine aux abords du Forum est en train de mourir. De nombreux magasins ont déjà fermé leurs portes depuis que les Canadiens ont déménagé», renchérit une habitante de Montréal. Les

colonnes de la presse locale n'épargnent pas non plus la nouvelle construction et ses concepteurs: «Le Centre Molson est l'un des rares édifices sportifs au monde, sinon le seul, à ne pas avoir de hall d'entrée, faute de place dans l'espace restreint

où il a été érigé... La Mise au Jeu (Ndlr.: le restaurant jouxtant les loges) est un restaurant n'offrant aucune fenêtre sur l'intérieur de la patinoire, Heureusement, parce qu'on aurait une vue d'ensemble sur les toilettes». Critique dure, mais juste.

### Le métro dans la patinoire

Vu de l'extérieur, le Centre Molson ne paie vraiment pas de mine. Il ressemble à un bâtiment administratif ou à celui d'une grande compagnie, coincé dans le centre des affaires. Personne

ne. Durant les hivers la température extérieure peut atteindre les moins 35 degrés. Autant dire que tous les spectateurs apprécient le fait de ne pas avoir à mettre la tête dehors avant de suivre les péripéties de leur club favori. Au chapitre des inconvénients, sa situation oblige les conducteurs à se garer dans les parkings publics, où l'inflation est de mise tous les soirs de match. Huit francs la place.

En assistant à la partie entre la Russie et la Slovaquie lors de la dernière Coupe du monde, nous avons testé le Centre Molson. Il

S'il est vrai que les sièges sont quelque peu serrés et ne sont pas extrêmement confortables, par contre la vision d'ensemble est très bonne. Des escaliers roulants et des ascenseurs donnent accès aux différentes sections. Autant dire que tout respire le neuf.

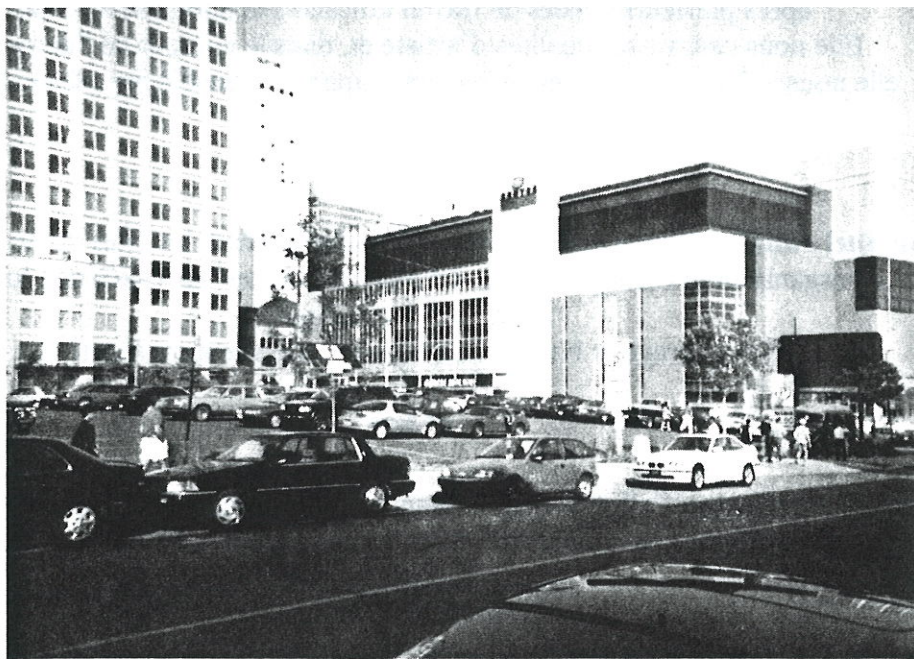
Les Canadiens râlent non seulement en ce qui concerne la construction du Centre Molson, mais également contre les prix qui y sont pratiqués. Tant ceux des boissons que ceux des places laissent songeur.

Un billet dans les premiers rangs coûte une centaine de francs,

trop pour espérer démocratiser le hockey dans une ville qui doit faire face à la crise. Conséquence directe: seules les grandes compagnies peuvent se payer les meilleures places et les offrent à leurs clients. Ces derniers, qui ne connaissent pas forcément le hockey, se déplacent parce que c'est gratuit. Le public a donc changé, il n'est plus seulement composé de passionnés connaisseurs, mais surtout d'amateurs de spectacles.

Enfin, si vous vous rendez une fois au Centre Molson, l'Ovation, son restaurant du rez-de-chaussée reste incontournable. La nourriture n'y est pas fantastique, mais l'endroit est un véritable temple du hockey.

**Zufferey  
Claude-Alain**



Le nouveau «Temple» du hockey à Montréal (ltd)

ne pourrait imaginer qu'il abrite une patinoire. Ce stade, situé en pleine ville (tout comme le Madison Square Garden à New York) offre une certaine facilité d'accès. La gare n'est qu'à deux pas et le métro s'arrête directement dans les sous-sols de l'aré-

ne possède tous les aménagements d'une patinoire moderne et impressionne fortement les Européens par sa grandeur. Rien de comparable chez nous. Même l'Allemand de Berne paraît minuscule à côté de l'arène des Canadiens de Montréal.

ne possède tous les aménagements d'une patinoire moderne et impressionne fortement les Européens par sa grandeur. Rien de comparable chez nous. Même l'Allemand de Berne paraît minuscule à côté de l'arène des Canadiens de Montréal.

# *PATINS - POTINS*

\*\*\*\*\*

Une grande première pour l'A.P.A.R.,  
la première présence d'une patinoire Tessinoise, **LUGANO**,  
et le plaisir d'accueillir **Manuela Becucci**, sa directrice.  
Nos séances décentralisées vont probablement nous faire apprécier  
la légendaire hospitalité de nos amis du Tessin.

\*\*\*\*\*

Première visite également de **Nathalie Chavaz**,  
en provenance de Sion où elle remplace Jacqueline Zadik.  
Deux représentantes féminines au sein de l'A.P.A.R.,  
nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

\*\*\*\*\*

**Jacqueline Zadik** a quitté la Suisse pour le Guatemala  
après plusieurs années de travail efficace à la patinoire de Sion.  
Elle nous cachait ses qualités d'artiste et, dans le courant de l'automne,  
elle nous a fait découvrir ses toiles lors d'une remarquable exposition à Sion.

\*\*\*\*\*

**Samuel Julmi** et **Pierre Gelmini** travaillent dur pendant les fêtes de fin d'année.  
Ils organisent le Championnat du Monde de Hockey sur Glace des Juniors,  
à Genève et à Morges.  
Bon courage et bonne chance pour cette aventure sportive.

\*\*\*\*\*

Notre ami **Gaston Pelletier** tient la grande forme grâce au VTT et au ski alpin.  
Il se propose de nous inviter dans les montagnes « fribourgeoises »  
pour une journée de ski.  
On a hâte de voir !

\*\*\*\*\*

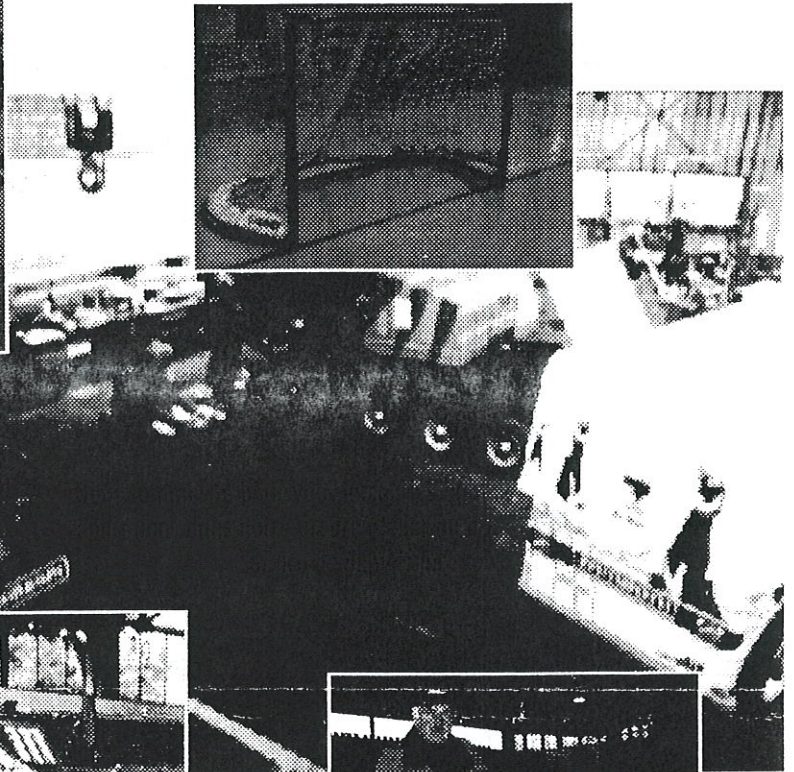
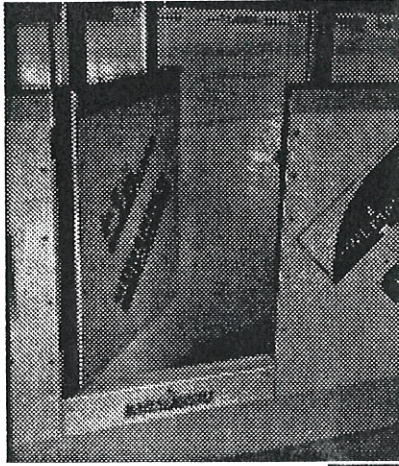
32 participants à la réunion de l'A.P.A.R. tenue à Lausanne le 10 décembre 1996  
représentant 24 patinoires.  
Bravo pour votre participation et votre présence.  
Et surtout n'oubliez pas votre article dans le prochain PATI-INFO !

\*\*\*\*\*



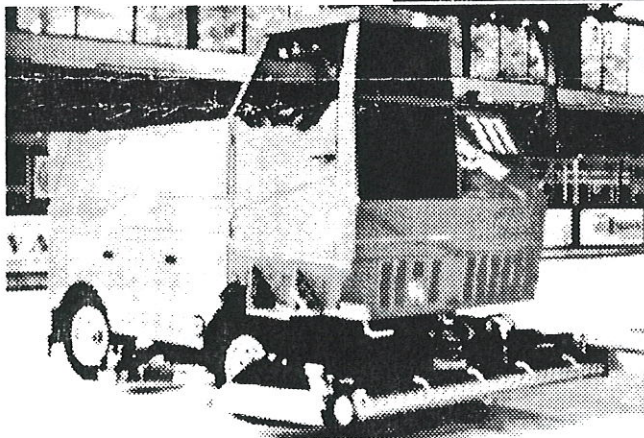
# Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester



## Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.



**Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.**

# Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13



# ***P O R T R A I T - M I N U T E***

<i>Identité</i>	<b>Fabien Fournier</b>
<i>Age</i>	27 ans
<i>Fonction</i>	Responsable du Centre Sportif de Nendaz
<i>Principale qualité</i>	Persévérance
<i>Principal défaut</i>	Trop calme
<i>Hobby + Sport</i>	Ski - Alpinisme - le travail....
<i>Déteste</i>	Hypocrisie
<i>Plus beau rêve</i>	Avoir une bonne santé toute ma vie
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Aucun...
<i>Plat préféré</i>	Raclette
<i>Musique préférée</i>	Blues
<i>Lecture</i>	Journaux, aime suivre l'actualité
<i>Plus grande réalisation</i>	Ascension Mont-Blanc + quelques 4000....
<i>Le plus important</i>	Etre heureux
<i>Plus grand projet</i>	Refaire un voyage en Alaska « Le plus beau pays du monde... »

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

Lors du tour de table où chaque représentant des patinoires nous faisait part du bilan et de la situation chez lui, la plupart des réponses était la suivante :  
« *pas de problème, tout baigne !* »

Notre collègue de Thônex, Théodore Riedo, s'est justement demandé s'il participait à la bonne réunion et non pas à celle de l'Association des Piscines Romandes...

\*\*\*\*\*

Des invités rares et prestigieux nous ont fait l'honneur d'être présents à notre séance :  
*Madame Pierrette Chevillat,*  
*Jean Bauman et Madame,*  
tous de Moutier et très concernés par l'A.P.A.R.  
Merci de votre présence, vous êtes toujours les bienvenus.

\*\*\*\*\*

Plusieurs collègues ont demandé une copie du règlement d'utilisation de la patinoire à l'intention du public et des clubs.  
Notre ami Yves Robert nous a fait parvenir « son » règlement interne (voir ci-après) appliqué à Lausanne.  
Toutes les patinoires qui possèdent un tel règlement sont priées d'en envoyer un exemplaire à Malley.  
Lors d'un prochain envoi, nous joindrons l'ensemble des règlements reçus à l'intention de chaque patinoire.  
*Merci Yves...*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

REGLEMENT DE LA PATINOIRE DE MONTCHOISI

---

**Champ d'application**Article premier

Toute personne qui pénètre dans la patinoire de Montchoisi (patinoire, vestiaires et restaurant) est soumise aux dispositions du présent règlement.

Les dispositions de celui-ci ne s'appliquent dans les locaux du restaurant que si une règle expresse le prévoit. Sont réservées les dispositions de la législation sur les auberges et débits de boissons ainsi que celles prises par le tenancier du restaurant pour assurer le bon ordre à l'intérieur de celui-ci.

**Tenue**Article 2

L'ordre doit être observé à l'intérieur et aux abords de la patinoire. Tout comportement pouvant nuire au bon ordre, à la sécurité des usagers et du public est passible des mesures prévues aux articles 12 et 13.

Sont réservées les dispositions du Règlement général de police.

**Titre d'entrée**Article 3

Nul ne peut pénétrer sur la patinoire et dans les vestiaires s'il n'est pas en possession d'un titre d'entrée valable (abonnement, carte "au porteur", ticket, etc.).

**Directives**Article 4

Les usagers sont tenus de se conformer aux directives du personnel de la patinoire, en particulier aux demandes d'évacuation des pistes.

**Interdictions générales**Article 5

Dans l'enceinte de la patinoire, il est interdit :

- a) d'utiliser des appareils de radio ou de télévision portatifs ainsi que tout autre appareil reproducteur de son, hormis ceux ne permettant une audition que par leur détenteur;
- b) d'utiliser des appareils électriques privés;
- c) de jeter des papiers, chewing-gums ou détrituts de tout genre ailleurs que dans les corbeilles ou autres récipients prévus à cet effet;
- d) de cracher sur le sol;
- e) d'utiliser à plusieurs personnes les vestiaires individuels, familles exceptées;
- f) d'introduire des animaux.

Les dispositions figurant sous lettres a) à d) sont également applicables au restaurant.

**Actes prohibés**Article 6

Sur les surfaces de glace y compris le pourtour, il est interdit :



- a) de lancer des boules de neige et autres objets;
- b) de souiller la glace de quelque manière que ce soit;
- c) de pénétrer sur la glace sans être chaussés de patins, sauf pour porter secours;
- d) de fumer (pourtour excepté);
- e) de patiner de façon dangereuse, en particulier en formant des chaînes de patineurs;
- f) de gêner ou de bousculer les autres patineurs;
- g) de pratiquer le hockey en dehors des heures fixées et des zones délimitées à cet effet;
- h) de pénétrer, pendant l'entraînement des équipes et clubs, sur la partie de la piste qui leur est réservée;
- i) d'utiliser des balles, pucks et autres objets dans la zone réservée au patinage libre;
- j) de donner, sans autorisation de la direction dont dépend le Service des sports, des leçons payantes de patinage (écoles exceptées).

**Limitation temporaire de l'accès aux pistes**

**Article 7**

Le Service des sports peut :

- a) réserver durant certaines heures une partie des pistes à l'enseignement et à l'entraînement du patinage, du hockey et du broomball;
- b) interdire temporairement l'accès des pistes en cas de nécessité.

**Contrôle des vestiaires**

**Article 8**

Le personnel de la patinoire a le droit d'ouvrir en tout temps les cabines, vestiaires ou WC lorsqu'un contrôle paraît nécessaire.

**Objets de valeur**

**Article 9**

Tout objet de valeur peut être déposé à la caisse de la patinoire. Un reçu nominatif est délivré qui est rendu au moment de la restitution de l'objet.

La présentation d'une pièce d'identité peut être exigée au moment tant du dépôt de l'objet que de sa restitution.

**Objets trouvés**

**Article 10**

Les objets trouvés doivent être remis au personnel chargé de la surveillance ou au personnel de la caisse, l'inventeur pouvant exiger une quittance. S'ils n'ont pas été réclamés après trois jours, ils sont déposés au Bureau des objets trouvés de la Police municipale.

**Responsabilités**

**Article 11**

Le patinage est exercé aux risques et périls des patineurs.

Les patineurs sont personnellement responsables des accidents qu'ils peuvent provoquer.

La Ville de Lausanne n'assume de responsabilité ni en cas d'accident, ni en cas de perte ou de vol d'objets, même si ceux-ci ont été déposés dans les casiers-vestiaires. Demeurent réservés les cas où sa responsabilité civile légale serait engagée.

**Flagrant délit**

**Article 12**

Toute personne prise en flagrant délit de vol, d'actes contraires à l'ordre ou de déprédations de toute nature sera, si possible, retenue et remise à la police.

**Mesures administratives**

**Article 13**

Sans préjudice des peines qui pourront le cas échéant lui être infligées pour violation des dispositions du Règlement général de police, celui qui contrevient aux dispositions du présent règlement peut, après identification, faire l'objet d'une expulsion immédiate.

Lorsque la gravité du cas le justifie ou en cas de contraventions réitérées, la Direction de police peut prononcer une interdiction temporaire ou définitive de fréquenter la patinoire et, même si les circonstances l'exigent, le restaurant et, le cas échéant, retirer sans indemnité l'abonnement de l'intéressé.

Sa décision peut faire l'objet d'un recours à la Municipalité. L'article 18 du Règlement général de police est applicable.

**Dispositions finales**

**Article 14**

Le présent règlement entre en vigueur le 8 octobre 1988.

Il abroge toute disposition antérieure relative à la Patinoire de Montchoisi.

\* \* \* \* \*

Ainsi arrêté par la Municipalité en sa séance du 30 septembre 1988.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic :

Le Secrétaire :





**rep elec**  
moteurs s.a.

## Un partenaire efficace au service des patinoires

Moteurs électriques

Pompes

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

**Repelec Moteurs SA**  
s'occupe de l'entretien,  
du bobinage et de la vente  
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de  
fabrication, nous proposons  
des **contrôles périodiques**.  
Il s'agit de mesures prises  
chez vous pendant la marche.  
Leur évaluation permet de  
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons  
volontiers pour des calculs  
de démarrage ou pour le  
choix du moteur adapté  
à votre installation. Sur  
demande, nous sommes  
également présents lors  
de la mise en service.

**Repelec Moteurs SA**  
1095 Lutry  
Tél: 021/791 45 75  
Fax: 021/791 12 47